

SPECTACLE

IVOY-LE-PRÉ. Après les cerises. Dans le cadre du festival Feux Follets, en partenariat avec la communauté de communes Sautdre et Sologne, la commune d'Ivoy-le-Pré propose aujourd'hui, à 19 h 30, à la salle des fêtes, *Après les cerises*, pièce de la Compagnie Le Grand Douze. « La légende raconte que les feux follets apparaissent la nuit pour égarer les voyageurs. D'autres disent qu'ils allument des petits feux pour réchauffer ceux qui en ont besoin. » Spectacle pour jeune public de moins de 5 ans. Tarifs : 10 € ; réduit : 8 €. Informations au 06.43.67.30.67. ■

EN BREF

ENNORDRES. Après-midi jeux de société. Le comité des fêtes d'Ennordres organise, dans la salle des fêtes, un après-midi jeux de société demain, de 13 h 30 à 18 heures. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Restauration sur place, avec buvette, vente de crêpes et de gâteaux. Une tombola sera organisée dont les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon.

LE NOYER. Assemblée générale de la Gravière. L'assemblée générale de la Gravière aura lieu aujourd'hui, à 17 heures, à la salle de réunion du Noyer, route de Villegenon.

Sologne, Loire et vignes

PAYS FORT-SANCERROIS-VAL DE LOIRE ■ Le plan local d'urbanisme intercommunal devrait être voté en avril

Le PLU approche de sa phase d'arrêt

Les grandes lignes du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire ont été présentées cette semaine, lors d'une réunion publique. Son arrêt doit être voté en avril, avant une enquête publique.

Moyeule de Charon
moyeule.decharon@centrefrance.com

Il va définir les règles d'aménagement du territoire de la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire entre 2026 et 2038. Le plan local d'urbanisme intercommunal entre dans sa dernière ligne droite. Les grandes lignes du projet ont été présentées, mardi soir, à la salle des fêtes de Menetou-Râtel. Depuis cinq ans, les élus des 36 communes concernées travaillent sur ce plan en concertation avec un bureau d'études. Son arrêt doit faire l'objet d'un vote au conseil communautaire le 3 avril, avant d'être examiné notamment par les services de l'État, de la Région et du Département. Une enquête publique se déroulera ensuite en juillet. Les habitants pourront alors faire part de leurs remarques ou doléances.

Création de 630 logements
« L'objectif principal de ce plan est de limiter la consommation



URBANISME. Un zonage a été effectué pour déterminer les zones agricoles, naturelles et urbaines.
PHOTO D'ARCHIVES STÉPHANIE PARA

d'espace pour éviter d'empiéter sur les espaces naturels », a rappelé mardi, Stevan Derrien, urbaniste pour le bureau d'études Citanova, aux habitants venus nombreux.

Pour élaborer ce PLUI, un zonage a été effectué pour identifier les zones agricoles, les zones naturelles, les zones urbanisées et les zones à urbaniser. En tout, le plan local d'urbanisme intercommunal a identifié 56 hectares de consommation d'espace.

Parmi eux, 29 hectares doivent être consacrés à l'habitat. Pour atteindre l'objectif fixé par les élus d'une augmentation de + 0,2 % de la population par an entre 2026 et 2038 sur le territoire, 630 logements neufs doivent être créés. Pour une partie, 46 %, cela se fera à l'intérieur des bourgs, en renouvelant l'existant ou en construisant dans les dents creuses (des terrains sans construction). Le reste, soit 399 logements, doit être

produit en extension, soit en dehors de la partie urbanisée des communes.

La répartition de ces logements sera faite selon plusieurs critères, allant de la démographie aux équipements existants en passant par l'activité économique. En tout, 35 bourgs et 30 villages sont éligibles à un classement en zone urbaine sur le territoire.

Pour les hameaux, cinq critères sont obligatoires : un réseau

Magali Guyot, autrice de polars et romans fantastiques, demeurent dans le Sancerrois, sera l'invitée de la Petite maison de la culture de Sancerre aujourd'hui, à 17 heures.

Elle présentera son dernier roman, *La chute de Dionysos*. Une chute qui met en scène un précepte d'un célèbre quartier de la ville de Sancerre.

L'intrigue raconte l'histoire de « trois adolescentes enivrées qui assistent au meurtre d'un homme, précipité du point de vue



ROMAN. Un polar à Sancerre.

SANCERRE ■ L'autrice Magali Guyot présente aujourd'hui son dernier roman policier *La chute de Dionysos*
Ce soir, c'est soirée polar à la Petite maison de la culture

du village vigneron de Sancerre. Les témoignages de la scène sont divergents : famille et amis esquissent le portrait du bon camarade, aimé de tous. L'enquête piétine pour Gab et Garnier jusqu'à ce que les pages d'un carnet appartenant à la victime finissent sur les réseaux sociaux. Plusieurs noms de jeunes femmes sont dévoilés, accompagnés de notes et de descriptions graves.

L'idée de cette rencontre proposée à la Petite maison de la

culture est survenue de manière assez naturelle. Anne-Pascal Sérafini, directrice des lieux, a été favorablement impressionnée à la découverte de l'ouvrage, le dernier paru dans une déjà longue série « noire ».

« On retrouve le duo d'enquêteurs, Gab et Garnier, après un crime commis à Sancerre, sur le pion ! explique Anne-Pascal Sérafini. Je trouve intéressant

que Magali Guyot vienne ici, je ne suis pas sûre que les gens la connaissent vraiment. Son ro-

ÉTAPES

- AVRIL À JUIN**
Arrêt. Vote sur l'arrêt du PLUI en conseil communautaire le 3 avril, puis le projet sera examiné par les Personnes publiques associées (PPA).
- JUILLET**
Enquête publique. Des enquêteurs seront présents sur le territoire pour noter les observations des habitants.
- AOÛT**
Rapport. Il sera rédigé par la commission d'enquête.
- SEPTEMBRE À NOVEMBRE**
Analyse. Modification du dossier après les avis exprimés.
- DÉCEMBRE**
Vote. Approbation du PLUI en conseil communautaire. ■

man est hyper agréable à lire, elle n'a vraiment pas à rougir de son écriture. C'est assez visuel, je vois bien l'adaptation possible pour la télévision. J'espère que les Sancerrois viendront la rencontrer, j'aime bien la personne, elle est pleine d'énergie, progressive dans son écriture, j'ai envie de faire découvrir ses livres. » ■

Hervé Martin

► **Prédiction.** Rencontre et dédicaces, à la Petite maison de la culture, place Saint-Père, aujourd'hui, à 17 heures.

Berry